



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU PROJET PROGRAMME BREIZH FORÊT BOIS III OPÉRATION BREIZH FORÊT BOIS AMELIORATION

Avant de remplir cette fiche diagnostic, lisez attentivement le cahier des charges relatif au dispositif.
Transmettez l'original au CRPF Bretagne – Pays de la Loire et conservez un exemplaire.

Cadre réservé au service instructeur

Date de réception :

PARTIE A – ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

A.1. Caractérisation du peuplement et de son potentiel d'avenir

Indiquer pour les différentes unités de gestion concernées par le projet les caractéristiques du peuplement en place permettant de justifier de leur potentiel d'avenir :

UG	Surface (ha)	Type de peuplement	Essence(s) principale(s)	Critères de description prévus par le SRGS et le cahier des charges en vigueur	Remarques
UG1	0,8650 ha	Taillis simple	Châtaignier (70%), Chêne pédonculé (30%)	Age : env. 20 ans Bon état sanitaire Diamètre moyen : 15 cm Hauteur moyenne : 15 m 120 tiges d'avenir/ha	Ouverture préalable de cloisonnements nécessaire

Si le nombre d'UG est trop important, il est possible d'annexer un tableau avec les mêmes informations.

Présence de cloisonnements	UG concernées	Observations
d'exploitation		
sylvicoles		

A.2.Présence d'un zonage réglementaire de protection

Le projet est-il concerné par un des zonages réglementaires de protection indiqués dans le cahier des charges de Breizh Forêt Bois (Annexe B.1) :

Zonage	OUI	NON	Le cas échéant, UG concernée(s)
Réserve naturelle nationale			
Réserve naturelle régionale			
Réserve biologique intégrale			
Arrêté préfectoral de protection de biotope			

PARTIE B – CRITÈRES DE SÉLECTION

B.1.Contexte environnemental des parcelles

B.1.1. Desserte forestière

La desserte forestière des parcelles est-elle possible ?

- Oui
- En partie seulement
- Non

Faire figurer l'ensemble des éléments de desserte (route forestière, piste, place de dépôt, place de retournement...) sur le plan joint à la demande de subvention.

B.1.2. Zonages réglementaires ou administratifs

Certains zonages peuvent nécessiter des démarches particulières (ex : Déclaration de travaux au titre des sites inscrits...)

Zonage	OUI	NON	Le cas échéant, UG concernée(s)	Observations, précisions
Site inscrit				
Site classé				
Monument historique (classé/inscrit)				
Natura 2000				Préciser le nom du site. Le cas échéant, joindre l'évaluation des incidences Natura 2000
Zone humide inventoriée				Le cas échéant, les indiquer sur le plan
ZNIEFF				
Autre (préciser)				

B.1.3. Milieux d'intérêt écologique en présence sur la zone de projet

Le projet recouvre-t-il des surfaces présentant un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois II annexe B.2).

Milieux	Code Natura	OUI	NON	UG concernée(s)	Surface concernée	Mesures de préservation éventuelles
Tourbière boisée	91D0					
Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0					
Vieille chênaie acidiphile des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	9190					
Forêt de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (Frênaie-ormaie littorale)	9180-1					
Forêt de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (Frênaie-érablaie à scolopendre)	9180-2					

B.1.4. Éléments patrimoniaux connus ou présents sur la zone de projet

Le projet est-il concerné par un autre habitat d'intérêt écologique ou patrimonial ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois § 4.2.a). Des espèces remarquables sont-elles présentes sur la surface de projet ? Listez les espèces présentes sur votre terrain.

Si oui, précisez :

Élément d'intérêt patrimonial	UG concernée(s)	Surface de projet concernée	Remarques
Ex1 : Haie et bosquet	YB 15	0,2 ha	Mis en zone de projet hors travaux avec bande de 6 m avant les premiers plants
Ex2 : Espèce protégée	YB 20	0,15 ha	Conservation des talus en zone de projet hors travaux

B.1.5. Conditions stationnelles de la surface de projet

Indiquez dans le tableau ci-dessous les caractéristiques pédo-climatiques du projet :

		UG 1	UG 2	UG 3	UG 4
PENTE	% de la pente				
	Altitude				
	Exposition (N/S/W/E)				

ÉTUDE SOL	Roche mère				
	Humus				
	Profondeur du sol prospectable				
	Texture (% sable argile limon)				
	Profondeur d'apparition des traces hydromorphie				
STATION FORESTIÈRE	Type de station				
	Guide des stations (CRPF) utilisé				
	Autre catalogue de référence				

B.2. Caractéristiques techniques du projet

B.2.1. Sensibilité du projet au risque de dégât de gibier

Concerne essentiellement les opérations d'amélioration sur les jeunes peuplements

Risque	OUI	NON	UG concernées	Observations
RISQUE DE DÉGÂT GIBIER → Indices de présence de gibier (cerfs, chevreuils, lapins,...)				

B.2.2. Impact du projet sur son environnement

Risque en présence	OUI	NON	UG concernées	Observations
IMPACT SUR L'EAU ET LES ZONES HUMIDES (AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU) : – Travaux ou ouvrages prévus susceptibles de modifier les écoulements naturels (buses, gués, canalisation, remblais...)				
– Présence de captage, de cours d'eau ou milieux associés fragiles				
IMPACT SUR LES SOLS – Présence de captage, de cours d'eau ou milieux associés fragiles				

DOCUMENTS À FOURNIR

- Fiche(s) de relevé IBP pour chacune des UG faisant l'objet des travaux ;
- Évaluation des incidences Natura 2000 le cas échéant (et en l'absence de PSG agréé au titre de Natura 2000 prévoyant ce type d'opération).